



N° de résolution  
ou annotation

2021-04-52

Province de Québec  
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021, tenue à 20 h 00, à huit clos (COVID-19) à la salle municipale de Roquemaure.

Présence :

M. Léo Plourde, maire  
M. Réjean Lévesque, conseiller  
M. Rodrigue Morneau, conseiller  
Mme Marie-Ève Garant, conseillère en vidéoconférence  
M. Marcel Mainville, conseiller  
M. Fernand Landry, conseiller  
Mme Chantal Mainville, conseillère

Était également présente Mme Marie-Ève Isabelle, secrétaire-trésorière adjointe.

### **1. Ouverture de la séance**

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20 h 32, présidée par M. Léo Plourde, maire.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "Sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal du 8 mars 2021
- 4.0 Correspondance
- 5.0 Trésorerie
  - 5.1 Dépenses du mars 2021;
  - 5.2 Frais de déplacement;
- 6.0 Rapport des comités
  - 6.1 Comité de gérance
- 7.0 Ressources humaines
  - 7.1 Entente intermunicipale demande inspecteur municipal;
  - 7.2 Salaire secrétaire-trésorière adjointe;
  - 7.3 Affichage poste de direction générale;
  - 7.4 Affichage poste animateur camp de jour;
- 8.0 Demande de permis de gestion de la faune – Démantèlement de barrage de castor;
- 9.0 Réseau routier
  - 9.1 RIRL;
  - 9.2 Commande abat poussière;
  - 9.3 PPA-CE;
- 10.0 Foresterie
  - 10.1 Demande aide financière MRC-Fonds de mise en valeur des lots intra;
- 11.0 Commande des fleurs municipales;
- 12.0 Procédure de ventes pour non-paiement de taxes;
- 13.0 Période de questions;
- 14.0 Sujets divers;
  - 14.1 Demande de citoyen asphalte froide;
  - 14.2 Demande de commandite;
- 15.0 Levée de la séance.

### **3.0 Adoption du procès-verbal du 8 mars 2021**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal du 8 mars 2021, a lecture en est dispensée;



N° de résolution  
ou annotation

2021-04-54

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Marie-Ève Garand et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que présenté;

ADOPTÉ.

#### **4.0 Correspondances**

M. Léo Plourde, maire, fait état de la correspondance pertinente.

#### **5.0 Trésorerie**

##### **5.1 Dépenses de mars 2021**

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réjean Lévesque, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

Municipalité :

Liste des comptes à payer du mois de mars 2021 : 19 092.27 \$

Salaires nets de mars 2021 : 4 623.81 \$

Camping municipal :

Liste des comptes à payer du mois de mars 2021 : 589.31 \$

ADOPTÉ.

##### **5.2 FRAIS DE DÉPLACEMENT**

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des frais de déplacements;

2021-04-55

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par Mme Marie-Ève Garand et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des frais de déplacements suivants :

M. Sébastien Roy (camping) 46.46 \$

M. Sébastien Roy (municipalité) 210.68 \$

ADOPTÉ.

#### **6.0 Rapports des comités**

Rapport des comités.

#### **7.0 Ressources humaines**

##### **7.1 Entente intermunicipale, demande inspecteur municipal**

ATTENDU QUE l'inspecteur a fait une demande pour l'achat d'un ordinateur portable afin de faciliter son travail dans 6 municipalités différentes;



N° de résolution  
ou annotation  
2021-04-56

ATTENDU QUE la soumission reçue est d'un montant de 1 436.59 \$, excluant les taxes et les frais d'installation, les logiciels et que les coûts seront séparés entre les 6 municipalités qu'il dessert;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, secondé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un ordinateur portable ainsi que l'installation des logiciels nécessaires pour l'inspecteur municipal et que le coût sera divisé entre les municipalités et que la municipalité de Roquemaure achète un disque dur externe pour nos données;

ADOPTÉ.

### **7.2 Salaire secrétaire-trésorière adjointe**

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière adjointe a fait une demande salariale pour ajuster son salaire pendant la période de formation et de probation du ou de la futur directeur/trice;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière adjointe continuera à assumer la gestion de la municipalité pendant une certaine période et aura un surplus de tâches;

2021-04-57

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, secondé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter l'ajustement de salaire de la secrétaire-trésorière adjointe pendant la période où celle-ci aura plus de tâches et responsabilités que son poste normal;

ADOPTÉ.

### **7.3 Affichage de poste de direction générale**

Informations

### **7.4 Affichage poste animateur camp de jour**

Informations

### **8. Demande de permis de gestion de la faune – Démantèlement de barrage de castor**

ATTENDU QUE la présence de castor sur le territoire de la municipalité peut représenter des risques et peut nuire à notre réseau routier local;

ATTENDU QUE la municipalité doit faire une demande de permis afin de détruire et de faire piéger les castors;

2021-04-58

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, secondé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe de faire une demande de permis auprès de la gestion de la faune pour : Démantèlement de barrage de castor au coût de 337.91 \$;

ADOPTÉ.



N° de résolution  
ou annotation

2021-04-59

## **9.0 Réseau routier**

### **9.1 RIRL**

ATTENDU QUE des travaux de réfection de chemin seraient à effectuer dans le rang 4 de la municipalité et les coûts sont élevés, soit près de 1 681 928 \$;

ATTENDU QUE la subvention RIRL pourrait être utilisée afin de faire les travaux de réfection du chemin dans le rang 4 et que la part de la municipalité serait d'environ 383 956 \$ soit 25% des coûts;

ATTENDU QUE des études ont déjà été faites pour ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et unanimement résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à présenter la demande de subvention RIRL;

ADOPTÉ.

### **9.2 Commande abat poussière**

ATTENDU QUE la période estivale arrive et la poussière dans les rangs également;

ATTENDU QUE nous avons besoins de 50 ballots d'abat-poussière cette année;

2021-04-60

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à commander 50 ballots d'abat-poussière;

ADOPTÉ.

### **9.3 PPA-CE**

ATTENDU QUE nous pouvons demander une subvention du PPA-CE (anciennement subvention du député);

ATTENDU QUE nous aurions une transition à réparer dans le rang 1 ainsi que dans le rang 2 & 3 ouest;

2021-04-61

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par M. Réjean Lévesque et résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à présenter la demande de subvention de PPA-CE, et que selon les montants accordés, nous ferons les travaux en fonction de la subvention;

ADOPTÉ.

## **10. Foresterie**

### **10.1 Demande d'aide financière MRC-Fonds de mise en valeur des lots intra**

ATTENDU QUE nous avons reçu le plan du Fonds de mise en valeur de Roquemaure présenté par la MRC;



N° de résolution  
ou annotation 2021-04-62

ATTENDU QUE la part de la municipalité pour les travaux prévus par le groupement forestier s'élèverait à 13 491 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'aide financière au fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux tel que présenté par le groupement forestier coopératif Abitibi;

ADOPTÉ.

### **11. Commande des fleurs municipales**

ATTENDU QUE nous avons reçu la soumission des serres de Gallichan pour les fleurs qui embellissent notre municipalité en période estivale;

ATTENDU QUE la soumission s'élève à 2 295.97 \$ et que le montant était prévu au budget;

2021-04-63

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat des fleurs annuelles tel que décrit dans la soumission des serres de Gallichan;

ADOPTÉ.

### **12. Procédure de vente pour non-paiement de taxes**

ATTENDU QUE la municipalité a entamé des procédures de vente pour non-paiement de taxes avec la MRC d'Abitibi-Ouest;

ATTENDU QUE la municipalité doit faire part à la MRC si elle désire continuer la procédure et démontrer son intérêt à acheter le terrain advenant qu'il n'y aurait pas d'acheteur;

2021-04-64

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, secondé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité de continuer les procédures entamées de vente pour non-paiement de taxes avec la MRC et de mentionner que la municipalité achètera le terrain s'il n'y a pas d'acheteur;

ADOPTÉ.

### **13. Période de question**

Aucune question.

### **14. Sujets divers**

#### **14.1 Demande citoyen asphalte froide**

ATTENDU QUE nous avons reçu et analysé la demande d'un citoyen afin que la municipalité procède à la réparation de son entrée de cours qui a été endommagée lors de travaux par la municipalité;



N° de résolution  
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, secondé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'effectuer les travaux de réparations avec 20 poches d'asphalte froide et d'imputer la dépense au compte "taxes-égoût";

ADOPTÉ.

#### 14.2 Demande de commandite

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de commandite de CK-MUNOTAIR au montant de 250 \$;

ATTENDU QUE la télévision communautaire diffusera entre le 13 avril et le 11 mai 5 émissions sur le 75<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité de Roquemaure;

ATTENDU QUE notre commandite sera soulignée à la fin de chaque émission;

2021-04-66

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, secondé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'accorder une commandite de 250 \$ à CK MUNOTAIR et de prendre le montant dans le surplus accumulé du 75<sup>e</sup> anniversaire de Roquemaure;

ADOPTÉ.

#### 15.0 Ajournement de la séance

2021-04-67

À 21 h 56, Mme Marie-Ève Garand demande l'ajournement de la séance à lundi prochain soit le 19 avril à 20 heures, secondé par M. Fernand Landry.

Marie-Ève Isabelle  
Secrétaire-trésorière adjointe

Léo Plourde  
Maire